



APEX RÉSULTE DE LA FUSION ENTRE A PRIME ET SOGEX-ACTE

L'expertise pour les élus et les CE, les clés pour anticiper



APEX INFOS

[L'ACTUALITÉ D'APEX >](#)
[QUI SOMMES-NOUS ? >](#)
[LES MISSIONS D'APEX >](#)
[REJOINDRE APEX >](#)

APEX FOCUS

[LE BUZZ D'APEX >](#)
[LA LETTRE DU CE >](#)
[LE FORUM DES QUESTIONS >](#)
[DOCUMENTS À TÉLÉCHARGER >](#)

L'ACTUALITÉ SOCIALE

[LE FIL DE NEWS PRESS](#)
[L'INVITÉ DU MOIS](#)


Michel Husson,

Économiste à l'Institut de Recherche Économique et Sociale (IRES).

"La France est un pays à bas salaires "

(Avril 2007)

Les salaires sont-ils trop élevés en France ?

C'est effectivement le postulat de nombreuses analyses : les salaires trop élevés décourageraient les embauches et dégraderaient la compétitivité. Il suffit pourtant de consulter le dernier rapport du Cerc qui raisonne à partir du salaire annuel net perçu. En 2002, la moitié des salariés du privé gagnaient moins de 1220 euros nets par mois (1360 euros pour les hommes et 1054 euros pour les femmes). Plus d'un tiers d'entre eux gagnaient moins que le Smic, et plus de la moitié se trouvaient sous le seuil fatidique de 1,6 Smic en deçà duquel les employeurs ont droit à des allègements de cotisations. Il ne serait donc pas absurde de dire que la France est un pays à bas salaires.

Du point de vue du coût du travail pour l'employeur, la France se situe à proximité des pays européens dont le niveau de développement est comparable. Selon *Eurostat*, le coût du travail dans l'industrie est en 2005 un peu plus bas en France qu'au Royaume-Uni (- 4 %) ou en Belgique (- 2%) et un peu plus élevé qu'aux Pays-Bas (+ 2%) ou en Allemagne (+ 4 %).

Comment expliquer alors les appels à la modération salariale ?

Deux arguments sont avancés pour justifier les allègements de cotisations. L'emploi d'abord, mais le bilan est pauvre, à tel point que la Cour des comptes considère que « les allègements représentent aujourd'hui un coût trop élevé », et que leur « efficacité quantitative reste trop incertaine ». La compétitivité ensuite, mais les baisses de coût du travail ne sont pas pleinement répercutées dans les prix et elles sont sans commune mesure avec les effets de l'appréciation de l'euro ou avec l'écart salarial avec les pays émergents. La pression à la baisse des salaires est au fond un conflit classique pour la répartition des revenus. Les discours sur les salaires trop élevés ne questionnent jamais le niveau des dividendes versés aux actionnaires ou aux revenus versés aux dirigeants. Il faut bien voir que les bas salaires ne concernent pas que ceux qui les perçoivent. Les modalités de l'allègement des cotisations ont en effet conduit à un aplatissement des carrières et à un resserrement de l'éventail salarial en créant des « trappes à bas salaires ».

Peut-on imaginer une autre régulation salariale ?

La part des salaires dans le revenu national est aujourd'hui à un niveau historiquement bas et c'est un phénomène à peu près général en Europe. Son retour à un niveau plus raisonnable améliorerait non seulement le sort des salariés mais aussi la croissance et donc l'emploi. Il y a trois manières de le faire : relever le Smic pour pousser vers le haut tous les salaires, faire reculer la précarité qui est le vecteur de la pauvreté salariée, et viser progresser les salaires en phase avec la productivité. L'extension à l'Union européenne de ces règles renforcerait le dispositif. C'est pourquoi le débat en Allemagne sur l'institution d'un salaire minimum pourrait permettre d'avancer vers une norme européenne selon laquelle aucun salarié ne pourrait gagner moins qu'une certaine proportion, par exemple 60 %, du salaire moyen de chaque pays.

Parcours

Michel Husson est administrateur de l'Insee, et économiste à l'Ires. Il vient de publier "Travailler plus pour gagner moins" dans *Le Monde diplomatique* d'avril 2007. Il a dirigé l'ouvrage collectif "Travail flexible, salariés jetables" (La Découverte, 2006) et est le co-auteur du livre "Supprimez les licenciements" aux Editions Syllepse.
<http://hussonet.free.fr>

NOUS CONTACTER